

Championnat de la Manche Individuel des Jeunes **Règlement Intérieur**

Adopté par la CT de la ligue 30 septembre 2025

1. Préambule

Les Championnats de la Manche Jeunes sont des compétitions individuelles par catégories d'âge réservées aux personnes de moins de 20 ans qui constituent la phase départementale des Championnats de France jeunes organisés chaque saison par le Fédération Française des Echecs (FFE).

Ils sont organisés sur deux jours sous le contrôle du Comité départemental du jeu d'Echecs de la Manche (CDJE50).

Cette phase départementale doit avoir lieu au plus tard 1 mois avant la phase suivante.

Ce document précise et complète le règlement fédéral et le règlement régional pour la phase départementale des championnats de France jeunes.

2. Participation

Les joueurs et joueuses sont classé(e)s dans les sept catégories suivantes, en fonction de leur âge avant le 1er janvier de la saison :

- U8 (Petits Poussins, Petites Poussines) : moins de 8 ans avant le 1er janvier de la saison en cours
- U10 (Poussins, Poussines) : moins de 10 ans avant le 1er janvier de la saison en cours
- U12 (Pupilles, Pupillettes) : moins de 12 ans avant le 1er janvier de la saison en cours
- U14 (Benjamins, Benjamines) : moins de 14 ans avant le 1er janvier de la saison en cours
- U16 (Minimes, Minimes Filles) : moins de 16 ans avant le 1er janvier de la saison en cours
- U18 (Cadets, Cadettes) : moins de 18 ans avant le 1er janvier de la saison en cours
- U20 (Juniors, Juniors Filles) : moins de 20 ans avant le 1er janvier de la saison en cours

Les joueurs ou joueuses doivent participer dans la catégorie à laquelle ils appartiennent. Toutefois, les qualifiés d'office aux Championnats de France jeunes ou de la Ligue peuvent participer dans la catégorie supérieure.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ÉCHECS DE LA MANCHE

Président : Didier VIOLETTE, 43 rue les croûtes BELLET, 50440 LA HAGUE

Tous les jeunes licenciés dans la Manche sont autorisés à participer aux Championnats de la Manche des Jeunes, à condition d'être en possession de la licence A au premier jour de la compétition.

3. Organisation

Les championnats sont organisés au système suisse intégral en 5 rondes pour les tournois avec plus de 6 joueurs.

~~S'il y a moins de 6 joueurs dans une catégorie, les tournois mixtes et féminins sont regroupés.~~

Avec 3 à 6 joueurs, des tournois toutes-rondes seront organisés.

Avec 2 joueurs, un match aller-retour est organisé.

4. Cadences

Les cadences de jeu sont :

- 1H00 + 30 secondes par coup pour les catégories U12 (pupilles) à U20 (juniors).
- 50 minutes + 10 secondes pour les catégories U10 (poussins).
- 20 minutes + 10 secondes pour les catégories U8 (petits-poussins).

Tout retard de plus de 30 mn est sanctionné par une perte par forfait.

5. Systèmes de départages

Pour établir le classement, on utilise dans l'ordre les départages suivants pour les joueurs ayant le même nombre de points :

Système suisse : Buchholz tronqué, (somme des points des adversaires moins le plus faible score), Buchholz (somme des points des adversaires), puis Performance.

Toutes rondes : Sonnenborn-Berger (somme des points des adversaires battus, et demi-somme des points des adversaires annulés).

Les joueurs ex aequo pour la première place disputeront des matches de départages pour le titre de champion de la Manche selon les modalités suivantes :

a) 2 ex aequo : 1 partie 7 min + 3 secondes. En cas d'égalité, départage du tournoi. Tirage au sort de la couleur.

b) 3 ou 4 ex aequo : tournoi toutes-rondes avec 7 min + 3 secondes. En cas d'égalité, départage du tournoi.

c) plus de 4 joueurs : système coupe en parties 7 min + 3 secondes. Les numéros d'appariements sont donnés en fonction du classement établi. En cas d'égalité, le mieux classé à partir du tournoi est qualifié.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ÉCHECS DE LA MANCHE

Président : Didier VIOLETTE, 43 rue les croûtes BELLET, 50440 LA HAGUE

6. Qualifications

Pour participer à ce Championnat régional, les jeunes doivent obligatoirement s'être qualifiés selon les modalités suivantes :

- Sont qualifiés d'office pour le championnat, tous les qualifiés d'office des championnats de France Jeunes de la saison en cours
- Sont qualifiés d'office, les participants au championnat de France jeunes de la saison précédente ayant réalisé 5 pts ou plus
- Sont qualifiés d'office, les champions régionaux de l'année précédente ne changeant pas de catégorie.
- Sont qualifiés **d'office les participants selon le règlement ligue (voir annexe 1)**
- Si la première fille, ou le premier garçon d'une catégorie ne fait pas partie des qualifiés dans le cadre des règles 3.5., il ou elle est ajouté (e) à la liste des qualifiés.
- Les catégories U20 et U18 peuvent participer au championnat sans passer par la phase départementale.
- Qualifications supplémentaires : Chaque département dispose de 2 places réservées pour des cas de « force majeure ». À titre exceptionnel, sur dossier argumenté et présenté exclusivement par les comités départementaux, la commission jeune de la Ligue peut accorder des places supplémentaires mais uniquement aux compétiteurs placés dans des situations particulières.

Les dossiers devront être transmis à la Ligue au plus tard 30 jours avant le début du championnat.

La commission jeunes de la Ligue de Normandie des Echecs établira la liste officielle des qualifiés du championnat à l'issue des différents championnats départementaux.

ANNEXE 1

Liste Joueurs qualifiés pour le championnat régional jeunes 2025

LISTE QUALIFIES LISIEUX 2026 REGIONAL JEUNES			
DERRIEN Melis	U08F	76	Orcher la Tour
BOUET Sacha	U10M	50	Agneaux Saint-Lô
PUSSIAU Ferreol	U10M	76	L'Echiquier Dieppois
CAUVIGNY Eleanna	U12F	76	Orcher la Tour
MAUBERT Léonard	U12M	14	Echiquier Lexovien
TSOGBILEG Hosbileg	U14M	50	Echecs Plus de Cherbourg-Octeville
TAVARES-RIBEIRO Victor	U14M	27	Ass Familiale d Evreux Section Echecs ...
COZIC Clement	U14M	76	Orcher la Tour
ALBESSARD Alicia	U16F	50	Agneaux Saint-Lô
LEMERAY Elise	U16F	50	Agneaux Saint-Lô
LEFRANCOIS Jean	U16M	76	L'Echiquier Dieppois

Annexe 2

Place qualificatives pour les Championnat de France Jeunes ALBI 2026

Catégories	Mixtes	Féminines
U08 (petits-poussins)	5	4
U10 (poussins)	6	3
U12 (pupilles)	6	3
U14 (benjamins)	6	4
U16 (minimes)	6	4